

TAVANNES L'entreprise Celtor ouvre une déchetterie intercommunale à la décharge de Ronde-Sagne. La population pourra dorénavant y déposer ses déchets gratuitement tous les samedis

Un point de collecte pour 34 communes

CATHERINE BÜRKI

Finis l'attente de plusieurs semaines pour se débarrasser d'un vieux fauteuil décrépi ou d'un tas de papiers qui ne cesse de s'épaissir. Soucieuse de soulager les citoyens face à l'accumulation des déchets dans leurs logis, l'entreprise Celtor SA, laquelle assure la collecte et le traitement des ordures pour des collectivités publiques, des entreprises et des particuliers, a mis en place une déchetterie intercommunale et gratuite sur le site de sa décharge de Ronde-Sagne à Tavannes, sis en contrebas de la route Tavannes-Le Fuet. Dès ce samedi et pour tous les suivants, entre 9h et midi, les citoyens des 32 communes du Jura bernois et des deux communes du Jura actionnaires de Celtor (entreprise de droit privée entièrement en main publique) pourront ainsi venir y déposer tout une panoplie de déchets.

Une offre complémentaire à la tournée des déchets

Selon Michel Vogt, vice-président du conseil d'administration et président de la commission technique de Celtor, le service de récolte des déchets actuel, à savoir le ramassage des ordures ménagères et la tournée verte une fois par semaine, la récolte du carton et du papier tous les deux mois et les encombrants quatre fois l'an, ne suffisait plus à satisfaire la population. Pas plus que la présence de petits ecopoints dans certaines communes. «Aujourd'hui, les gens ne veulent plus stocker leurs ordures en attendant la tournée de ramassage des déchets. Ils veulent pouvoir s'en

débarrasser tout de suite», constate-t-il. S'appuyant sur les bons résultats financiers de ses activités et fort du soutien des communes actionnaires, Celtor a ainsi décidé de faire un geste pour les 32 400 citoyens qui bénéficient de ses services. Dès ce samedi, toute une série de containers accessibles en voiture seront ainsi aménagés dans la halle de transbordement de la décharge de Ronde-Sagne. Il sera possible de venir y décharger 21 types d'ordures, ceci sans dépenser le moindre kopec. Non seulement le papier, le carton, les sacs d'ordures taxés, le verre et autres détritiques traditionnels mais aussi ceux qui se révèlent moins aisés à recycler, comme les

«**Les gens ne veulent plus attendre la tournée pour se débarrasser de leurs déchets.**»

MICHEL VOGT
VICE-PRÉSIDENT CELTOR

médicaments, batteries, peintures à l'eau, déchets inertes et produits toxiques. «Il est déjà possible de venir déposer six ou sept de ces catégories de déchets en semaine, mais le ramassage est alors payant», précise Michel Vogt.

Pour bénéficier librement de ce nouveau service, les usagers devront toutefois se plier à quelques



Finis d'entasser les déchets en tous genres, les citoyens peuvent dorénavant s'en débarrasser à la déchetterie de la Ronde-Sagne. LDD

règles. Les quantités de déchets à déposer seront notamment limitées à un maximum de deux mètres cubes par samedi, soit l'équivalent du coffre d'un break. Autre consigne à respecter, le juste tri des ordures. «Nous tenons à faire les choses correctement et à respecter le processus de recyclage jusqu'au bout», informe Jean-Pierre Haussener, chef d'exploitation de la décharge de Ronde-Sagne. Et de préciser «qu'un employé de Celtor sera présent chaque samedi pour aider les citoyens à

choisir les bons containers».

Enfin, Jean-Pierre Haussener souligne que cette déchetterie est destinée au seul usage des particuliers membres des communes actionnaires: «Nous accepterons les ordures des citoyens et pas celles des entreprises. Pour eux, nos services continuent d'être payants.»

Si l'initiative de Celtor devrait à coup sûr réjouir les citoyens, il n'est pas dit qu'il en soit de même du côté des propriétaires de déchetterie privée régionale. A ce propos, Jean-

Pierre Haussener est catégorique. «Nous ne faisons pas ça dans le but de concurrencer les autres sociétés. Nous voulons simplement faire profiter nos actionnaires de nos bons résultats financiers. Nous ne retirerons d'ailleurs pas de bénéfice de ce service», assure le chef d'exploitation, qui rappelle encore que «la déchetterie ne sera ouverte que le samedi matin, et ne fera donc pas de concurrence aux entreprises privées en semaine».

A l'heure d'effectuer les premiers pronostics concernant la fréquentation de la déchetterie, la direction de Celtor dit ne pas trop savoir à quoi s'attendre. «Nous ferons le point dans six mois et agirons en conséquence», assure Jean-Pierre Haussener. En cas de forte affluence, ce dernier n'exclut pas de prolonger les horaires, voir d'ouvrir également en semaine. Eu égard au caractère intercommunal du projet, la direction de Celtor annonce vouloir qu'il en soit associé les autorités des villages actionnaires aux futures discussions. «En cas de forte fréquentation par les habitants d'un village, il serait envisageable que la commune décide, si elle en possède une, de fermer son ecopoint», imagine déjà le chef d'exploitation, qui précise que des statistiques sur la provenance des usagers seront réalisées.

En cas d'ouverture en semaine, la déchetterie devrait toutefois être aménagée en un autre lieu. «Les camions ne cessent de circuler dans la halle de transbordement en semaine. Il serait trop dangereux de laisser des citoyens s'y balader librement», informe encore Jean-Pierre Haussener. «Mais tout ça, c'est de la musique d'avenir. Nous verrons dans six mois», conclut-il. ◉